

FICHE DE DÉCLARATION DU CANDIDAT RELATIVE AUX CONDITIONS D'ADMISSION À UN PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Je soussigné(e) _____ reconnais avoir été informé(e)
des préalables requis et des conditions d'admission au programme de formation suivant :

De plus, je confirme avoir été informé(e) de ce qui suit :

- Je ne pourrai pas m'inscrire dans un centre de formation professionnelle pour suivre les cours de formation manquante afin d'obtenir mon Diplôme d'Études Professionnelles (DEP) ou mon Attestation de Formation Professionnelle (ASP) si je n'ai pas les préalables requis pour l'admission au programme;
- Seuls l'Avis d'évaluation comparative des études effectuées hors Québec et le document « Annexe V » du *Document administratif- Services et programmes d'études- Formation professionnelle 2015-2016* peuvent attester légalement des équivalences d'études faites au Québec;
- En l'absence des préalables requis, je serai référé(e) par le conseiller RAC, soit:
 - ✓ à un centre qui offre les tests d'admissibilité après l'analyse de mon dossier : test de développement général (TDG), test d'équivalence de niveau de scolarité (TENS) ou au General Educational Development Testing Service (GEDTS)
 - ✓ au Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) si je ne possède pas l'Avis d'évaluation comparative des études effectuées hors Québec.
- Je ne peux m'inscrire au même programme dans un centre de formation professionnelle pendant la démarche RAC. Dans l'éventualité où je décide de m'inscrire à un programme d'études dans un centre de formation professionnelle ou d'interrompre ma démarche RAC, je m'engage à aviser le centre de formation avec lequel je fais ma démarche RAC.

C'est donc en toute connaissance de cause que je demande l'ouverture de mon dossier en Reconnaissance des Acquis et des Compétences et je m'engage à obtenir tous les documents requis si je décide de poursuivre la formation manquante dans ce programme.

Signature

Date